

Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord  
Consejo Consultivo de Expertos sobre Salud Infantil y Medio Ambiente en América del Norte  
Expert Advisory Board on Children's Health and the Environment in North America

## AVIS AU CONSEIL N° 03-02

### **Objet : Mise en œuvre du Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord**

Le Comité consultatif d'experts sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord (le « Comité consultatif d'experts » ou le « Comité ») de la Commission de coopération environnementale (CCE);

EN CONFORMITÉ avec son mandat l'habilitant à fournir des avis au Conseil sur les questions relatives à la santé des enfants et l'environnement;

CONSCIENT de l'importance de mieux protéger la santé des enfants contre les menaces environnementales et des avantages d'une collaboration entre les trois pays nord-américains, particulièrement la nécessité d'aplanir les inégalités entre les pays;

RECONNAISSANT la contribution décisive que le Conseil a apportée en juin 2002 en adoptant le *Programme de coopération sur la santé des enfants et l'environnement en Amérique du Nord*;

AYANT TENU une réunion à Alexandria, en Virginie (États-Unis), le 7 février 2003, afin d'examiner les progrès accomplis dans la mise en œuvre du *Programme de coopération*;

CONSTATANT avec intérêt les progrès notables qui ont été accomplis;

PAR LA PRÉSENTE formule les observations et recommandations suivantes à l'intention du Conseil :

Sensible à l'invitation faite par le Groupe de travail sur la gestion rationnelle des produits chimiques (GRPC) au président du Comité consultatif d'experts pour qu'il participe à la réunion de ce groupe, tenue à Cuernavaca, en octobre 2002, le Comité recommande la poursuite et l'officialisation de cette pratique consistant à inclure un représentant du Comité dans les réunions et discussions du Groupe de travail sur la GRPC.

S'agissant du projet du Groupe de travail sur la GRPC relatif à la biosurveillance des concentrations de substances chimiques toxiques persistantes et des métaux dans le sang des mères naturelles, le Comité appuie cet avancement notable et encourage le Conseil à envisager des manières de corréler cette initiative avec les études de cohorte longitudinales proposées sur l'exposition des enfants et les effets sur la santé, et ce, en ajoutant une phase supplémentaire consistant à surveiller le développement neurologique et la santé des enfants nés des femmes participant aux études.

Le Comité félicite le Conseil d'avoir prescrit au Secrétariat d'élaborer un rapport spécial sur la santé des enfants dans le cadre du rapport de la série *À l'heure des comptes* sur les données des registres des rejets et transferts de polluants (RRTP), et attend avec intérêt la publication du document.

Appréciant les progrès que la CCE et ses partenaires ont réalisés dans l'élaboration d'un cadre d'indicateurs nord-américains de la santé des enfants et de l'environnement, le Comité recommande au

Conseil d'appuyer sans réserve cette initiative en fournissant l'information et les données nécessaires au Secrétariat et en affectant les ressources voulues à ce projet. La mise en œuvre du projet d'indicateurs concrétisera un objectif important de la CCE ainsi que les engagements pris à l'occasion du Sommet mondial pour le développement durable. Le Comité encourage le Conseil à rechercher, avec l'aide du Secrétariat, des façons de tirer davantage parti des alliances stratégiques établies avec l'Organisation panaméricaine de la santé, la Commission mixte internationale et l'Organisation mondiale de la santé, en partageant avec d'autres pays des Amériques et du monde entier le cadre de travail nord-américain, les résultats des travaux et l'expérience acquise.

Conscient des défis et des occasions d'avancement dans ce domaine ainsi que des avantages éventuels d'une collaboration trilatérale, le Comité appuie les travaux de la CCE sur l'évaluation des risques se rapportant aux risques environnementaux pour la santé des enfants dans le cadre de l'atelier qui aura lieu à Oaxaca du 19 au 21 février. Le Comité continue d'exprimer le vœu que le principe de précaution et la transparence feront partie intégrante de ces discussions.

Reconnaissant le pouvoir de l'information économique dans la promotion du changement, le Comité attend avec impatience les résultats du premier rapport sur les coûts de l'asthme et d'autres maladies respiratoires dans les pays nord-américains, et il préconise l'élargissement de ces travaux à d'autres maladies des enfants.

La mise à profit de la *National Children's Study* (Étude nationale sur les enfants) des États-Unis par le biais d'études coordonnées au Canada et aux États-Unis permettrait de renforcer l'utilité de cette initiative américaine et de combler d'importantes lacunes aux plans de la recherche et des connaissances dans les trois pays. Le Comité encourage les trois pays à prendre les mesures nécessaires pour concrétiser ces études coordonnées.

S'agissant des préparatifs de l'atelier trilatéral sur le plomb dans les produits de consommation, qui aura lieu durant le deuxième semestre de 2003, le Comité aimerait avoir l'occasion de faire coïncider cet événement avec sa prochaine séance. Le Comité encourage le Conseil à enjoindre le Secrétariat et l'Équipe trilatérale sur la salubrité de l'environnement des enfants d'inclure des organisations et des spécialistes de l'extérieur des pouvoirs publics dans la planification et la mise en place de cet événement.